

La Voix du Sud

Voci Suttana



Journal trimestriel
du Conseil Général
de la Corse-du-Sud

N°1 juillet 2008

A la
Une
Sottu a luci

Service départemental
de la lutte anti-vectorielle :

Dossier spécial

www.cg-corsedusud.fr

CONSEIL GENERAL
CORSE DU SUD



SOMMAIRE / SUNTA

2 Le Président s'exprime
Si sprimi u prisidentu

Présentation de la revue «La voix du sud, voci suttana».

3 Rétrospective en image
Ritrospectiva figurata

Arrêt sur image des événements des derniers mois.

4/5 À la Une
Sottu a luci



Gros plan sur le service départemental de la lutte anti-vectorielle.

6 Scènes rurales
Scène campagnole

Le canton du Président : à la découverte de Tallano-Scopamene.

7 Projets
Prughjetti

Le Conseil Général agit pour vous. Zoom sur les grands chantiers en cours.

LA VOIX DU SUD, VOCI SUTTANA

PRÉSENTATION DE VOTRE NOUVELLE REVUE
PAR JEAN-JACQUES PANUNZI

Je suis très heureux de vous présenter aujourd'hui, au nom de tous les conseillers généraux du Département de la Corse-du-sud, la nouvelle publication de notre Collectivité. Ce nouveau rendez-vous est destiné à favoriser la communication entre le Conseil Général et ses administrés. Vous pourrez ainsi retrouver trimestriellement le fil conducteur des actions de la Collectivité Départementale à travers des reportages de terrain, articles de fond, informations pratiques, portraits et interviews d'acteurs avec une large place aux photos et illustrations.



Dès le début de l'année, notre Département a connu des temps forts qui méritent que l'on s'y arrête un instant. Outre les traditionnels vœux de bonne et heureuse année, une nouvelle représentation de l'assemblée départementale a vu le jour. De plus, plusieurs manifestations ont ancré le Conseil Général dans divers domaines d'activités. A fiera di l'oliu novu de Sainte-Lucie de Tallano, le premier salon régional de l'éducation, la première édition de la nuit des métiers mais aussi le partenariat étroit avec le Conservatoire du littoral sont autant de regards sur la démarche quotidienne et diversifiée de la Collectivité.

Je sais que de nombreux dossiers seront au rendez-vous de cette mandature. La poursuite des projets routiers, le développement économique, les grands défis de la solidarité et notamment l'insertion, le schéma de protection de l'enfance, la protection de l'environnement, la lutte antivectorielle on ne peut plus d'actualité... autant de priorités d'actions sur lesquelles nous devons mobiliser nos énergies pour assurer le bien être de tous. Aujourd'hui comme demain, soyez assurés que nous mettrons tout en œuvre pour faire de ce département un territoire où il fait bon vivre et un modèle de développement harmonieux !!!

« Pour faire de grandes choses, il ne faut pas être un si grand génie, il ne faut pas être au-dessus des hommes, il faut être avec eux » (Montesquieu).

Directrice de la publication : Sandra Filipputti
Rédaction et réalisation : Sandra Filipputti & Caroline Orsetti - **Photos :** Caroline Orsetti
Contact rédaction : Sandra Filipputti
Conception & réalisation : Mediani 04 95 51 20 55

La Voix du sud, Voci suttana est édité par la Direction de la communication du Conseil Général de la Corse-du-Sud - Hôtel du Département, BP44 - 20183 Ajaccio Cedex.
 Tél. 04 95 29 13 11 - Fax 04 95 29 14 94
www.cg-corsedusud.fr

Imprimé sur papier recyclé © Conseil Général de la Corse-du-Sud, tous droits réservés



Arrêt sur images...



1. Réception des vœux de la nouvelle année dans les salons du Palais Lantivy, le **11 janvier 2008**.



2. Élection du Président du Conseil Général de la Corse-du-Sud à l'Hôtel du Département, le jeudi **20 mars 2008**.



3. Foire de Sainte-Lucie de Tallano, les **29 et 30 mars 2008**.



4. La signature de la reconduction du partenariat avec le Conservatoire du littoral a aussi été l'occasion pour le Président de saluer le départ de Jean-Philippe Grillet, délégué du Conservatoire.



5. Visite ministérielle de Michèle Alliot-Marie.

6. Nuit des Métiers, Forum de l'orientation, au Palais des congrès d'Ajaccio, le **25 avril 2008**. Le Conseil Général de la Corse-du-Sud était représenté par son 6^e Vice-Président, Philippe Cortey.



7. Inauguration de la tour de Campomoro, le **28 avril 2008**.

8. Carnaval de Sartène, le **4 mai 2008**. Jean-Jacques Panunzi, Président du Conseil Général de la Corse-du-Sud, a marqué de sa présence le jury de la manifestation. À cette occasion, il était accompagné de Pierre Versini, Conseiller Général de Sartène.



Dossier spécial :

réalisé en collaboration avec Jean Alfonsi, chef de service de la LAV, et Jeanne-Françoise Colonna

Une politique de démoustication a été mise en place par le Conseil Général de la Corse-du-Sud. La connaissance très précise du milieu et des espèces permet en effet de cibler uniquement les moustiques piquant l'homme. Ainsi, plusieurs fois par an, la Collectivité Départementale, qui dispose d'un hélicoptère équipé, procède à un épandage sur près de 500 hectares de milieu humide, considérés comme les zones les plus infectées.

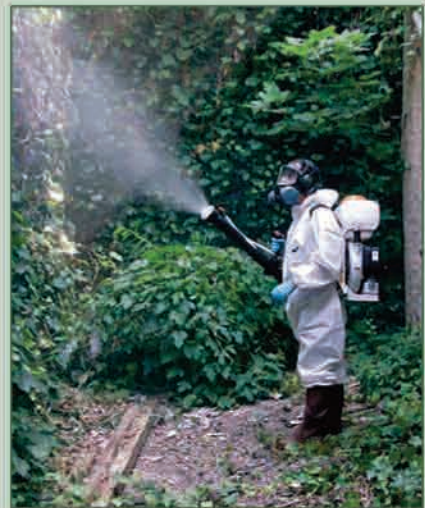
Par ailleurs, afin de lutter efficacement contre la prolifération des moustiques, en milieu urbain ou périurbain, certaines mesures simples et citoyennes s'imposent pour tout un chacun. «Lutter contre les moustiques, c'est l'affaire de tous», c'est le message qu'a voulu faire passer le Président du Conseil Général de la Corse-du-Sud lors d'une conférence de presse donnée dernièrement au Palais Lantivy.

Aujourd'hui, l'information et le recours à la pédagogie ont une importance égale avec les traitements chimiques. Avec un investissement annuel de près de 600 000 €, le Département fait de la lutte anti vectorielle une de ses priorités d'action.



La lutte en Corse

- En 2007, un réseau sentinelle s'est établi avec 60 pièges pondoirs dont 32 en Haute-Corse et 28 en Corse-du-Sud.
- La Corse est placée au niveau 1 de vigilance. C'est aussi le Département le moins bien pourvu de France, bien que l'un des plus exposés.
- Au plan régional, deux campagnes d'information vont être lancées pour :
 - informer sur les risques réels d'épidémie,
 - informer sur l'étendue de la prolifération du moustique.
 - inciter à l'usage des mesures de surveillance, prévention et lutte.



Si le moustique est déjà implanté en Haute-Corse, il n'est qu'au stade de l'incursion en Corse-du-Sud. À ce stade, la Collectivité Départementale assume pleinement sa part du contrat de la lutte anti-vectorielle.



Et l'écologie ?

Dans le cadre de sa politique de prévention de l'environnement, le Conseil Général de la Corse-du-Sud s'impose de respecter des normes écologiques en utilisant des produits biologiques tel que le BTI (*Bacillus thuringiensis* variété *israelensis*).

À ce sujet, nous pouvons rassurer les apiculteurs de Corse-du-Sud, afin de leur garantir la survie de leurs zones de polénisations. En effet, le BTI produit une protéine cristallisée qui est toxique uniquement pour les larves de moustiques et de mouches noires.



la lutte anti-vectorielle

Chikungunya, dengue et paludisme...

En Corse, on peut trouver des maladies telles que le chikungunya, la dengue ou le paludisme.

Chikungunya signifie « marché courbé ». Le principal vecteur de la maladie est le Moustique Tigre ou *Aedes albopictus*, il se trouve dans les zones urbaines et périurbaines. Ce moustique se déplace par le biais des transports.

Il s'est installé en 2004 dans les Alpes Maritimes et en 2006 en Haute-Corse. On a pu assister à une incursion en Corse-du-Sud à partir de 2007.

Le Moustique Tigre est aussi compétent pour transmettre la dengue. Cependant, c'est l'*Aedes aegypti* le principal vecteur de cette maladie, mais il n'est pas présent en France : c'est l'Arbovirose la plus répandue dans le monde, elle tue 20 000 personnes par an. Selon l'OMS, le paludisme touche entre 300 et 500 millions de personnes par an, 1,5 à 2,7 millions décèdent. Près de 50 % ont moins de 5 ans.



▲ Un hélicoptère pour la démoustication

Pendant de nombreux siècles ce fut un véritable fléau pour la Corse, ce qui a entraîné

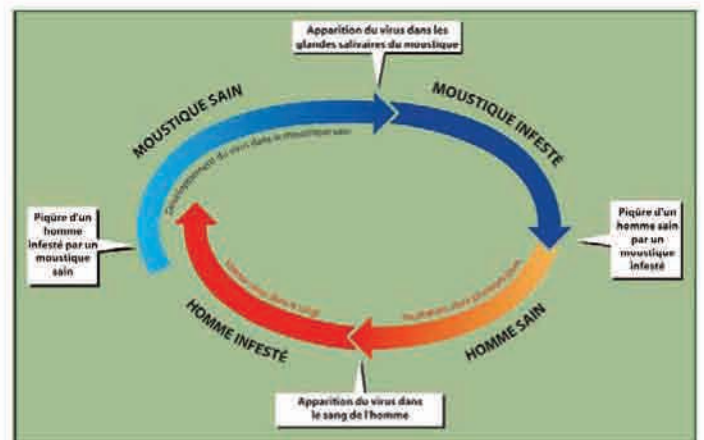
une désertification du littoral. Depuis 1972 il n'y a eu aucun cas, sauf en 2006 à Porto.



Qu'est ce qu'un moustique ?

- les moustiques sont des insectes appartenant à la famille des culicidae ;
- les principaux moustiques rencontrés en Corse sont : L'*Aedes*, l'*Anophèles* et les moustiques *Culex* ;
- les moustiques reprennent leur activité dès le mois de mars, c'est aussi la période de reproduction ;
- ce sont seulement les femelles qui piquent car elles ont besoin de protéines, donc du sang des vertébrés ;
- ils sont attirés par les mouvements, la chaleur ou les formes.

La cycle de transmission du chikungunya ou de la dengue.



INFOS PRATIQUES

Ce qu'il faut faire...

► **Éliminez ou déplacez** tous les récipients susceptibles de contenir de l'eau stagnante. Dans cette impossibilité, changez l'eau deux fois par semaine.

► **Élevez** des poissons rouges (poissons larvivores) ou installez un aérateur permettant la circulation de l'eau à la surface en la

rendant peu accueillante pour les larves de moustiques.

► **Inspectez** votre cave et votre vide sanitaire ! Si de l'eau stagne, procédez au pompage !

► **Nettoyez** régulièrement vos gouttières pour éviter que l'eau ne s'y accumule.

► **Comblez** les fosses septiques non fonctionnelles, vérifiez l'étanchéité des fosses septiques vidangeables et surtout déposez une moustiquaire millimétrique en double épaisseur sur l'aération.

► **Couvrez** d'une moustiquaire millimétrique en double épaisseur les citernes pluviales.

► **Entretenez** ou videz votre piscine !

► **Ne stockez pas** de pneus à l'extérieur.

LE CANTON DU PRÉSIDENT

A la découverte du canton de Tallano-Scopamene



Fiche technique

Conseiller Général : Jean-Jacques Panunzi

Nombre de communes : 12

Chef-lieu : Serra di Scopamene

Population : 1 261 habitants

Superficie : 24 393 hectares

Densité : 5,17 hab/km²

Communes : Altagène, Aullène, Cargiaca, Loreto di Tallano, Mela, Olmiccia, Quenza, Sainte-Lucie de Tallano, Serra di Scopamene, Sorbollano, Zerubia, Zoza



Altagène Aullène Cargiaca Loreto di Tallano Mela Olmiccia Quenza Sainte-Lucie de Tallano Serra di Scopamene Sorbollano Zerubia Zoza

En plein cœur de l'Alta Rocca, sur la « terre des seigneurs », le canton de Tallano-Scopamene est un territoire où la nature exceptionnelle et généreuse invite à de superbes promenades dans des sites à vous couper le souffle.

Trois niveaux le définissent :

- la plaine du Rizzanese ;
- la moyenne montagne ;
- la haute montagne (point culminant : L'Incudine 2 136m).

La diversité des paysages (aiguilles de Bavella, plateau du Cuscionu, châtaigneraies, rivières, cascades...) et la richesse du patrimoine culturel (chapelles, fours, moulins, couvents...) sont un atout majeur au tourisme. Pour lutter contre la désertification, les communes initient une démarche collective, visant à améliorer l'offre des services aux habitants.

Le tourisme et l'agriculture en pleine expansion insufflent un nouvel espoir de renouveau économique.

Le couvent Saint-François à Sainte-Lucie de Tallano



Moulin à Serra di Scopamene



Barrage du Rizzanese, un important projet économique :

Après 10 ans d'hésitation et 10 ans de procédure, le barrage du Rizzanese sera construit avant 2012. La réalisation de cet ouvrage constitue une véritable opportunité de développement à l'échelon local, puisque sa réalisation s'étendra sur 4 ans et mobilisera 300 personnes (500 000 heures de travail pour un investissement de 150 millions d'euros)

En quelques chiffres

Total investissement : 150 millions d'euros

50 % en génie civil

20 % en mécanique et en électricité

Durée des travaux : 4 ans

Hauteur de chute : 418 m

Débit d'équipement : 15 m³/s

Productible annuel moyen : 80 GWH

Puissance nominale : 2 x 27,5 MW



Entretenir, améliorer le confort ou la sécurité des usagers et moderniser nos routes départementales, ce sont les missions du Conseil Général de la Corse-du-Sud.

TALLANO-SCOPAMENE EN MOUVEMENT

Réhabilitation du réseau routier

Avec environ 2 000 km de routes, le réseau routier départemental couvre l'ensemble du territoire. Ses principales fonctions sont :

- Assurer la desserte des bassins de vie et les liaisons périurbaines.
- Permettre le désenclavement des zones rurales.
- Améliorer les liaisons économiques et la desserte des ports et des aéroports.
- Développer l'activité touristique.

Les ouvrages d'art, c'est-à-dire les ponts et les murs sont très nombreux dans le Département de la Corse-du-Sud.

Le territoire possède plus de 800 ponts dont la grande majorité sont des voûtes traditionnelles et l'autre partie des ponts en béton armé. Mais hélas, ils sont souvent vétustes. C'est pourquoi le Conseil



▲ Travaux de voirie sur la route départementale 420

Général de la Corse-du-Sud a décidé d'entretenir ces ponts et ces murs de soutènement, sur le canton de Tallano-Scopamene, afin de favoriser le désenclavement rural et d'améliorer le réseau routier pour inciter un tourisme plus important et plus agréable, de nombreux chantiers sont en cours de réalisation ■

A l'ordre du jour...

Réalisé en collaboration avec le service des routes.

RD 420 : **Elargissement** des ponts de Amia et de Pietra Mala. Les travaux sont réalisés par l'entreprise Castellani basée à Aullène. Le coût des travaux s'élève à 791 165 €, financés par le PEI (1^{re} phase). La fin des travaux est prévue pour l'été 2008.

RD 420 : Travaux de maçonnerie comprenant la réalisation de murs, de parapets et de fossés bétonnés entre le col de Tana et Aullène. Réalisés par l'entreprise Magnani pour un montant de 527 256 € financés par le PEI (1^{re} phase), les travaux sont achevés depuis le mois de mai 2008.

RD 420 x RD 20 : Réalisation d'un tourne à gauche par l'entreprise SA



Agostini pour un montant de 155 750 €, financé par le programme cantonal de 2006. La fin des travaux est prévue pour juin 2008.

RD 20 : Aménagement de l'entrée de Ste Lucie de Tallano. Réalisé par l'entreprise Malodrutto pour un montant de 124 602 € financé par le programme cantonal de 2007. La fin des travaux est prévue pour juin 2008.

RD 520 : Travaux de revêtement en bicouche. Réalisés par l'entreprise SA Agostini pour un montant de 140 243 € financé par le programme cantonal de 2007. La fin des travaux est prévue pour juin 2008.

RD 420 : Travaux de revêtement en bicouche. Réalisés par l'entreprise SA Agostini pour un montant de 103 583 € et financés par le programme «Enrobé». La fin des travaux est prévue pour juin 2008.

RD 268 et RD 69 : Travaux de revêtement en enrobés. Réalisés par l'entreprise SA Mocchi pour un montant d'environ 810 000 € financé par le programme «Enrobé».

RD 220 : Aménagements de la traverse de Sorbollano. Réalisées par l'entreprise Batrapub pour un montant de 185 760 €, financés par le programme cantonal de 2006.



Dans tous les cantons,
le **Conseil Général**
de la Corse-du-Sud
agit pour vous

Le Conseil Général de la Corse-du-Sud
apporte son soutien aux communes
dans le cadre des opérations qu'elles mènent
en investissement, contribuant ainsi
à l'aménagement et à la mise en valeur
du territoire...

